

Le parc de Martissant, Haïti : Cheminement utopique et participation citoyenne

Cécile Marotte

Résumé : Comment œuvrer dans un contexte difficile, au sein d'une communauté marginalisée en mobilisant la conscience collective, en implantant de nouveaux mécanismes de participation des habitants, en les considérant comme des interlocuteurs ? En 2007 germe lentement l'idée de l'aménagement d'un parc à Martissant, dans la banlieue de Port-au-Prince. Au fil des années, depuis deux décennies environ, les quartiers défavorisés de Martissant rimaient jusqu'alors avec violence, misère sociale et gangs armés. Cécile Marotte, engagée par la Fondation Connaissance et Liberté, Haïti (la FOKAL), s'est penchée sur des modalités d'une implication de la communauté de Martissant dans la réalisation du parc et a introduit une méthodologie novatrice d'approche de la communauté. Ainsi sont nés, sur la base de rencontres régulières avec les habitants, les espaces de parole. Ce changement d'approche radical a dès lors pris l'allure d'une utopie : le parc est devenu un lieu où changements, avancements et réalisations ont reposé sur la naissance d'une parole à la fois inattendue mais de plus en plus entendue, écoutée, de plus en plus solide.



Rezime : Kijan pou yon moun rive fonksyone nan yon kondisyon difisil nan mitan yon kominote sosyete a mete sou kote, pandan li ap mobilize konsyans kolektif la, pandan li ap mete sou pye nouvo mwayen pou abitan yo kapab patisipe, pandan li ap konsidere kòm patnè? Nan ane 2007, lide pou yo kreye yon Pak nan Matisan, yon katye ki alantou Pòtoprens, te kòmanse grandi tou dousman. Ane yo pase, genyen 20 an apeprè, depi divès katye pòv ki nan Matisan yo ap mache men nan men avèk mizè epi gang ame. Cécile Marotte, yon anplwaye Fondasyon Konesans ak Libète (FOKAL), te mete tan li pou li jwenn mwayen pou li angaje kominote Matisan an nan kreyasyon pak la. Se nan sans sa a li te devlope yon metodoloji tou nèf pou yon apwòch kominotè. Se konsa, espas pou lapawòl yo vin kreye apati rankont en pèmanans avèk moun ki ap viv nan zòn lan. Chanjman radikal metòd travay sa a vin pran fòm yon rèv moun pa ta kwè ki ta kab reyalize : Pak la vin tounen yon espas, kote chanjman, pwogrè epi pwodiksyon vin pran pye sou baz yon pawòl pyès moun pa te kwè ki ap rive fèt, men tout moun vin pran abitud tande li, aksepte li, epi ki vin solid.

1. NAISSANCE D'UN CHEMINEMENT UTOPIQUE

Le boisé de Martissant, 3^e circonscription de Port-au-Prince, Haïti, comprenait : l'habitation Mangonès, l'habitation Leclerc, la résidence Pauline et la résidence Katherine Dunham. D'une cession inédite des propriétés privées à l'État haïtien par les héritiers émerge le projet de transformer cet espace boisé en un parc public : comme propriété de l'État haïtien, la gestion de l'aménagement du parc fut confiée en 2008 à la Fondation Connaissance et Liberté, Haïti (la FOKAL).

À Martissant s'entassaient quelque 300 000 personnes dans une quinzaine de quartiers s'étendant des hauteurs du Morne à l'Hôpital Carrefour. Chaque quartier avait son nom, ses spécificités plus ou moins revendiquées par des associations diverses et des organisations de base désireuses au moment de leur création de se faire entendre, de faire entendre l'existence d'une communauté. Des dérives de fonctionnement étaient ensuite apparues, semant parfois la peur par des violences récurrentes perpétrées au sein même de Martissant.

Faute de se faire entendre et reconnaître dans le constat de besoins précis et criants – des écoles, des centres de santé, des services de voirie, des fontaines d'eau potable –, certaines organisations de base avaient chuté dans la délinquance et la violence, facilement ciblées et armées par des instances externes

à Martissant, qui les manipulaient à loisir et favorisaient les règlements de compte sur la base d'une violence devenue endémique. De ce fait, le danger et les risques avaient réellement gagné certains quartiers : Gran Ravine, Ti-Bois, Haut-Deslouis.

Cependant, le boisé qui allait devenir le site même du parc avait continué d'exister et n'avait été ni envahi ni saccagé malgré la densité de population mitoyenne des aires qui allaient encercler le parc à proprement parler.

Deux équipes ont concouru au bon déroulement du projet du parc : l'une responsable du volet technique et l'autre, du volet communautaire. C'est sur les enjeux du volet communautaire que la réflexion qui suit va porter, sur la manière dont un cheminement, initialement perçu comme une utopie, une réalité difficilement accessible parce qu'irrationnelle, de ce fait difficilement admissible, est devenu peu à peu réalité quotidienne.

2. L'IMPLANTATION DU PROJET : UNE MÉTHODOLOGIE UTOPIQUE... ?

Face à cette utopie entrevue comme toute utopie – presque non réalisable –, le choix fut fait paradoxalement d'avoir recours au langage comme modalité d'entrée de jeu : le langage étant précisément ce qui définit de manière hautement rationnelle

l'humain comme tel, en lui-même et quelles qu'en soient les dérives ultérieures.

La méthodologie des espaces de parole a créé *le point de rupture* permettant à l'utopie de cheminer et de parvenir à cette réalisation extraordinaire, celle d'un espace boisé devenu parc, lieu de citoyenneté, de côtoiement de citoyens divers venus là *pour rien*, lieu d'échange de paroles diverses. Si l'espace créé, le parc, ouvrait sur des paroles diverses, sa création même a reposé sur une parole retrouvée : celle des habitants des quartiers de Martissant. Ce point de rupture s'est appuyé précisément sur l'introduction d'une parole, plus techniquement définie comme méthodologie.

La réflexion qui suit décrit le cheminement de l'équipe de la FOKAL chargée de l'implantation communautaire dans le cadre du projet du parc de Martissant, un parc naturel, public, au cours des années 2008-2013.

L'objectif premier a été d'approcher et de prendre en compte l'histoire des diverses communautés des quartiers de Martissant, de les écouter se dire pour la première fois, d'en tenir compte, et de permettre que des *espaces de parole* commence à renaître la communauté de Martissant à partir de laquelle pourrait s'édifier le parc de Martissant.

Martissant compte environ 300 000 habitants. En venant s'y implanter, le projet venait s'installer parmi les habitants, même si le boisé était délimité assez précisément : les habitants des quartiers l'encerclaient, le traversaient quotidiennement, c'était aussi leur espace. De ce fait, l'approche des communautés en soi ne pouvait plus représenter une utopie : il fallait impérativement en tenir compte, mais comment ?

La décision fut prise de permettre aux habitants de devenir peu à peu des interlocuteurs principaux et incontournables dans l'implantation du projet. Auprès d'eux, l'équipe a œuvré à une « remise en valeur du langage », à un « éveil des consciences », à une réappropriation, somme toute, de la citoyenneté.

Face à un contexte humain fonctionnant depuis des années sur un mode défensif, qui n'hésitait plus à avoir recours à des formes de violence graves, le choix fut fait de rencontrer les gens sur un mode contraire : celui d'une approche mettant en valeur un aspect essentiel pourtant toujours négligé, celui de la parole, du langage tel qu'il définit toute humanité. Mais depuis bien longtemps, on ne parlait plus avec les habitants de Martissant ; le langage s'était tari avec une communauté qu'on s'appliquait à oublier et qui, de fait, était oubliée.

On perd toujours quelque chose à agir de manière violente, à provoquer des situations définitives et graves, à entériner une haine incapable de se dire en mots, à nommer pour ce qu'ils sont les mobiles de cette haine. De cet espace, de cette communauté de plus de 300 000 habitants entassés n'importe comment, de manière dangereuse au regard de l'urbanisme, de surpeuplement contraignant à un côtoiement social excessif, le projet a voulu créer un espace urbain, public, accessible à tous. De

surcroît magnifique et chargé d'une histoire enfouie mais non oubliée, à redécouvrir, à faire renaître.

Oser pénétrer dans cet espace à la réputation dangereuse, banlieue d'une capitale soumise elle-même à des violences et à des désordres quotidiens récurrents, était devenu depuis plus d'une décennie difficile, présentait constamment des risques : de ce fait, on l'évitait ou on le contournait à tout prix : pénétrer chez eux (dans les quartiers) était devenu presque inconcevable, voire tabou. Le « on » cité était haïtien : c'était l'État et ses services publics, c'était le centre-ville de Port-au-Prince, c'était Pétionville et ses hauteurs. Le « eux » n'était pas moins haïtien : c'était les habitants des quartiers de Martissant : 300 000 personnes.

Pourtant, il avait été décidé de faire de cet espace, de ce magnifique boisé, un lieu incontournable, un lieu public dont l'État haïtien aurait un jour à reprendre la gouverne. Pour l'heure, l'implantation et la gestion du projet avaient été confiées à la FOKAL. Les quartiers de Martissant étaient composés d'habitants dont beaucoup venaient des départements du Sud, de la Grande Anse, du Sud-Est, poussés par un exode rural, signal en lui-même de conjonctures difficiles aux plans économique et social. Les arrivants avaient progressivement occupé Martissant de manière anarchique, faute de savoir et de pouvoir faire mieux, faute de pouvoir se référer à des normes de construction officielles, se référer à des services publics et municipaux existants et efficaces. Il fallait impérativement œuvrer autrement, innover, rompre avec le succès potentiel d'un projet bien financé... mais qui serait resté isolé, fragile ou éphémère sans la participation et le soutien de la communauté.

La méthodologie des espaces de parole a consisté dans la mise en place de mécanismes de participation et de communication entre les intervenants du projet et les habitants des quartiers de Martissant, rompant avec les modalités habituelles d'implantation d'un projet en Haïti. Les espaces de parole ont d'abord été l'outil donnant accès à une citoyenneté retrouvée, extirpée des profondeurs où elle avait chuté, ou plutôt où on l'avait enterrée, faute de savoir quoi faire d'autre.

3. LA VIE DES QUARTIERS DE MARTISSANT

S'il fallait innover, ce n'était pas seulement en mettant en place un cadre de rencontres où on venait « parler pour parler » : rigueur et souplesse se devaient de trouver des modalités d'alliance, c'était un incontournable et cela exigeait d'ajuster constamment l'approche du projet à travers le contact avec les habitants des communautés.

Les espaces de parole informaient pour la première fois et de manière capitale sur la vie des quartiers, sur ce qui s'y déroulait, sur ce qui s'y subissait aussi, et surtout au quotidien. Il était impossible dans le projet d'implantation communautaire de passer sous silence le vécu tragique qui s'était déroulé pendant si longtemps avant la mise en œuvre du projet ni la manière dont cette survivance, maltraitée, isolée, stigmatisée avait pu

se maintenir, de même que son coût, alors que le parc en lui-même se voulait un lieu d'ouverture, de contacts divers – ce que le boisé de Martissant avait été lors de la présence d'Albert Mangonès. Financer des compagnies de sécurité n'aurait servi à rien d'autre qu'à antagoniser les rapports avec les quartiers. La sécurité devait être pensée *avec* les habitants des quartiers, de part et d'autre. Personne ne pouvait y être étranger. Le projet du parc était avant tout à partager avec ceux qui l'encerclaient et qui avaient toujours respecté le boisé comme tel.

La citoyenneté a constamment été l'objectif qui a sous-tendu les espaces de parole, personne ne pouvait s'y tromper. C'est aussi au nom de la citoyenneté que la non-violence verbale a représenté le seul prérequis de participation aux espaces de parole : pas de violence verbale, pas d'armes non plus. « *Si je viens parler, je serai écouté, mais je ne peux pas dire n'importe quoi n'importe comment.* » Curieusement, cela a été immédiatement admis d'office.

3.1 Identité et citoyenneté des quartiers de Martissant

La méthodologie des espaces de parole a en quelque sorte tracé la route de l'implantation du projet ; les traces devenaient ce qui permettait de continuer, d'avancer, ce qui indiquait à ceux qui hésitaient qu'une voie nouvelle se dessinait, était possible, constituait un cheminement sans danger.

Cette méthodologie a été d'abord imaginée, puis pensée et repensée, travaillée au quotidien, s'adaptant aux réponses obtenues et aux difficultés rencontrées, ayant à tenir compte de ce qui lui était remis. Les espaces de parole ont été un réceptacle des traumatismes gravissimes endurés, des pertes humaines irréparables et des modes de vie sur la base de manques tellement cruciaux qu'ils étaient devenus survie. C'était une étape en quelque sorte obligée, des préliminaires fondamentaux dans la rencontre avec les communautés.

L'identité n'était pas en cause, mais c'était de la citoyenneté même qu'il s'agissait, celle qui fonctionne sur la base d'exigences réciproques, de contrôles permanents pour la maintenir : exigences d'un accès aux droits et devoirs civiques, contrôlés eux-mêmes au nom des mêmes droits et devoirs civiques. Au cours des rencontres d'espaces de parole, on parlait de réalités précises, de structures étatiques non moins précises, celles-là mêmes qui avaient eu tendance à disparaître, à être reléguées dans l'ombre, oubliées, refoulées.

En 2007, à Martissant, la citoyenneté faisait cruellement défaut, avait pour ainsi dire disparu, laissant des règlements de compte de toute nature, parfois gravissimes, se faire et produire des catastrophes humaines individuelles, récurrentes et irréparables.

La vie quotidienne se déroulait en effet dans une réalité devenue cauchemars quotidiens et catastrophes récurrentes au fil des années :

- une *habitat* construit sans aucune norme, sur des ravines, sur des terrains en voie d'effondrement, sans la moindre commodité minimale de vie (eau, électricité, promiscuité insupportable) ;
- des *voies d'accès* trop étroites, dangereuses, mal entretenues, ravinées, envahies de fatras et de déchets ;
- des *points d'eau* éloignés des lieux d'habitation, ne fournissant pas d'eau en continu, mais sporadiquement ;
- un *ramassage des fatras et déchets* inexistant ;
- une *circulation piétonne* toujours à risques : risques de véhicules roulant trop vite, trop chargés, perdant leurs freins ; risques de croiser des individus réputés dangereux ; risques de se faire agresser en marchant à la nuit tombante ou dans l'obscurité ;
- un *côtoiement social* obligé avec des chefs de gangs armés, menaçant ou rançonnant la population, habitant eux-mêmes dans les hauteurs de Martissant, triste fief de leur pouvoir.

Martissant était devenue une zone de non-droit, nous dirons même de non-citoyenneté.

La méthodologie des espaces de parole a prouvé, à Martissant, banlieue pauvre et bannie, qu'il était possible de relancer une appartenance citoyenne essentielle constituée de droits et de devoirs. Elle a fonctionné comme un mécanisme ramenant une participation citoyenne. Elle a mis de l'huile sur des rouages grippés, coincés, rouillés.

Le projet du parc a été dès sa conception et son démarrage – et il le demeure – un projet audacieux et magnifique, d'envergure, implanté dans une zone réputée de non-droit. S'il était nécessaire de pouvoir se rendre au parc en toute sécurité, il convenait également de ne pas être contraint d'enjamber des tas de fatras pestilentiels, nids de colonies de moustiques véhiculant toutes sortes de problèmes de santé.

Les tâches ont été multiples et l'ensemble des intervenants tant du volet technique que du volet communautaire s'y sont totalement dévoués.

Que l'on ne s'y trompe pas : il n'aurait été ni pensable ni possible de réaliser le projet sans tenir compte de la présence des communautés des divers quartiers.

4. TECHNICITÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DES ESPACES DE PAROLE

Le premier pas à faire fut donc d'aller à la rencontre des habitants des quartiers, afin de connaître et de tenter de comprendre le cataclysme social et mental dont il allait falloir hériter. Il fallait également être prêt à confronter toutes formes d'obstacles, des catastrophes humaines jusqu'aux éboulements de terrain, en passant par les débordements de ravines.

Ensuite, la conception de la méthodologie a été de susciter à travers les rencontres des espaces de parole une forme de négociation de la parole : « *Je parle pour être écouté, mais j'attends aussi une réponse.* » Aucune violence verbale n'était tolérée dans les rencontres, car elle aurait contribué à faire taire ou à vouloir faire taire. Toute réponse était toujours considérée comme intéressante. Toute question avait le droit d'être posée. Rien ne devait ni ne pouvait être oublié, et c'est aussi pour cela que les participants étaient d'accord avec l'enregistrement des rencontres.

Rapidement, une réflexion commune a émergé entre les intervenants du projet et les groupes de participants aux espaces de parole : elle a permis d'injecter dans les rencontres des axes de réflexion qui intéressaient au premier chef les uns et les autres. Pouvoir nommer des besoins cruciaux permettait qu'ils soient enfin reconnus comme des besoins nécessaires et urgents. Les communautés les citaient au même titre que les intervenants du projet : les uns et les autres en avaient autant besoin.

Tout cela a reposé sur la rencontre initiale des habitants des quartiers, de ceux dont la réputation était dangereuse comme de ceux qui en étaient victimes. Il a fallu asseoir ensemble des personnes qui, la plupart du temps, ne se connaissaient même pas ou si peu et si mal ! Et surtout, il a fallu apprendre d'eux qui ils étaient et que ce soit eux qui, pour la première fois, nous l'apprennent.

Le volet d'implantation communautaire du projet de 2008 à 2013 a fonctionné avec quatre intervenants. Des animateurs de terrain, devenus personnes clés du projet, ont été recrutés dans les quartiers mêmes de Martissant : personnes clés, parce qu'elles étaient issues des quartiers, les connaissaient bien pour y avoir grandi, avaient une connaissance réelle de l'ensemble des vicissitudes vécues, et pouvaient établir ou avaient déjà établi des contacts avec les habitants. Ces animateurs avaient aussi un savoir essentiel de ce qu'étaient les organisations de base dont le nom même faisait peur à l'extérieur comme à l'intérieur de Martissant, quand on le prononçait. Parfois avec raison, car les menaces et les violences qu'elles étaient capables d'exercer exprimaient aussi l'impasse terrible dans laquelle cette banlieue de Port-au-Prince s'était enlisée. Ces animateurs ont été formés à la méthodologie des espaces de parole jusqu'à ce qu'ils puissent les diriger eux-mêmes.

L'approche a presque immédiatement séduit et attiré. Elle a pu sembler utopique à ceux qui en entendaient parler de loin et qui attendaient aussi plus ou moins une mise en échec du projet.

La conception en était simple mais exigeante, le coût financier réduit parce que ne nécessitant pratiquement qu'une infrastructure minimale. C'est donc aussi dire qu'elle peut être reproduite aisément. L'encadré 1 décrit le fonctionnement de la méthodologie des espaces de parole.

- La méthodologie requérait d'inviter les personnes clés représentatives de la communauté, en général les responsables d'associations de quartier ou d'organisations de base

Encadré 1

Fonctionnement de la méthodologie des espaces de parole

- Rencontres de 12 personnes résidant sur le lieu d'exécution du projet
- Rythme des rencontres : deux fois par semaine
- Horaire de rencontres fixes
- Encadrement des rencontres par deux intervenants
- Rencontres enregistrées avec le consentement signé des participants

Exigences :

- Régularité des rencontres
- Nombre de participants stable
- Participants formellement invités par courrier pour au moins trois espaces de parole suivis
- Thématique de discussion précise en rapport avec le projet, sur papier, distribuée à chaque participant

ayant des objectifs divers, le plus souvent tentant désespérément de maintenir les diverses communautés des quartiers la tête hors de l'eau. Parmi ces personnes clés, il y a également eu des représentants religieux, du vaudou, des églises chrétiennes, personnalités bien connues parfois influentes, souvent respectées en dépit de tout.

- L'invitation aux futurs participants a été faite formellement par écrit de la part des intervenants du volet communautaire ; avisés par les animateurs de terrain qu'une lettre les attendait, les futurs participants sont venus chercher cette lettre – la première qu'ils recevaient de toute leur existence – au bureau du projet.

Cette lettre les invitait de manière formelle et précise, en leur fixant un rendez-vous, à venir rencontrer les intervenants du volet d'implantation communautaire pour examiner un projet avec eux, à travers l'intérêt qu'ils lui portaient ; cette rencontre deviendrait hebdomadaire, comptant de 10 à 12 représentants des quartiers, et durerait environ deux heures.

- Derrière la surprise affichée se dessinait aussi une curiosité quant à cette manière de procéder, ni intrusive ni agressive. Sollicités pour la première fois au sujet d'un événement majeur qui allait se dérouler *chez eux*, dans ce large espace communautaire ostracisé depuis si longtemps, les habitants des quartiers sont venus voir de quoi il s'agissait.

Les rencontres se sont déroulées dans les locaux du bureau de la FOKAL, établi dans l'ancienne habitation Mangonès. Le projet

y était présenté aux habitants et ses principales étapes, expliquées. La participation des habitants était requise et attendue sans autre retour que leur propre prise en considération, ce qui en soi constituait déjà un défi colossal, car tous n’y ont pas cru immédiatement, et c’était prévisible.

Le calendrier de rencontres proposé et établi avec eux a été respecté et a bien fonctionné à raison de deux rencontres hebdomadaires de deux heures chacune, avec 12 participants chacune. Même si tous ceux qui étaient attendus n’étaient pas toujours présents ou ne pouvaient pas l’être, on ne changeait ni l’heure ni les jours retenus. Il était toujours possible de se joindre au groupe une fois l’activité commencée, mais ceux qui étaient présents et à l’heure n’avaient pas à attendre les retardataires.

La technicité de la méthodologie a représenté une partie très faible du coût financier global engagé par le projet : les salaires des animateurs de terrain et le salaire de la responsable du volet d’implantation communautaire. Le volet d’implantation communautaire était logé dans le bureau de la FOKAL, lui-même installé dans l’une des maisons de l’ancienne habitation Mangonès.

L’électricité et Internet ont fait partie des coûts d’ensemble.

Aucune compensation financière n’a été octroyée aux participants aux rencontres : ils acceptaient de venir de leur plein gré, la plupart étaient sans emploi ou avaient un emploi temporaire. Une bouteille d’eau leur était donnée.

Ils parlaient, ils avaient trouvé un espace de parole, de leur parole à eux, et ils étaient surtout écoutés, questionnés. Leur parole enregistrée devenait aussi importante, non oubliée, et remettait en marche le travail de la mémoire, une mémoire oubliée, traumatisée.

Cette parole, le pouvoir de parler en tant qu’interlocuteur, était complètement nouvelle pour eux, car elle ne concernait pas seulement le projet du parc, mais signifiait implicitement que pour mettre en place au mieux ce futur colossal que représentait un parc public, il fallait aussi que leur passé soit entendu, retenu, constituant par là même une large part des fondations du projet. Elle redonnait un équilibre à ce qui avait été depuis si longtemps ostracisé ou ignoré par peur. Ce lieu qu’allait être le parc n’était en effet pas vierge : il était habité, devenu surpeuplé tout en étant superbement relégué dans l’oubli et redouté tout à la fois.

Implicitement, on entraînait aussi dans une forme de travail de type clinique, pourtant sans aucun outil clinique visible, sans même que le mot « clinique » ait jamais été prononcé. Mais c’est aussi de cela qu’il s’est agi. Ce qui était rapporté, ce qui remontait d’une mémoire traumatisée, il ne fallait pas seulement l’entendre, l’écouter, il fallait aussi le *contenir* et, pour ce faire, avoir été formé à l’ethnopsychiatrie fut aussi utile que nécessaire. Car il fallait être formé non seulement à contenir la parole, mais inévitablement à contenir les réactions qui en découlaient, parfois émotionnelles, de douleur et de rage, quand la charge des souvenirs évoqués était trop lourde et douloureuse. Cette mémoire

retrouvée n’a cependant jamais dérapé ni dégénéré en colère incontrôlable ou en manifestations d’agressivité directe.

Pas de futur sans passé. Ce qui était pour la première fois entendu et écouté n’était rien moins que traumatique mais représentait aussi une délivrance pour ceux qui l’exprimaient, qui enfin pouvaient se dire sans tomber dans l’oubli : des traumatismes graves et multiples, de toute nature, des arrachements familiaux et sociaux, des accès à l’éducation, à la santé impossibles, des rejets de toute nature récurrents et durables dans leurs effets négatifs.

De cette délivrance a alors pu naître un intérêt sans failles pour le projet du parc, pour en assurer la sécurité des voies d’accès, pour en quelque sorte protéger son avènement. Un futur se profilait auquel il était enfin possible de participer, un futur surtout qui insufflait du sens au sentiment de dignité qu’on avait cru perdu définitivement, tel qu’il avait été piétiné au quotidien. Avec le projet du parc, les habitants se retrouvaient à la fois héritiers du lieu et promoteurs d’une nouvelle manière d’être. Ce lieu qui allait devenir un parc public, il fallait le protéger tout autant que c’était ce lieu même qui donnait aux habitants un nouveau visage, une nouvelle fierté, une citoyenneté.

4.1 Fonctionnement des espaces de parole

1. *Établir des modalités de contact réelles et sérieuses* avec les habitants des différents quartiers qui encerclaient le parc à proprement parler : après une première rencontre sur un mode d’invitation, de prise de contact, d’annonce de l’implantation du projet, il n’était plus question d’en rester à de « belles paroles » : il s’agissait d’être à l’écoute d’une parole encore jamais entendue – celle des habitants des communautés – et de s’instruire aussi des premières attentes, des espoirs fous, et de comprendre que ce projet ne serait pas seulement la réalisation « géographique », si l’on peut dire, d’un projet bien financé, mais que son originalité allait reposer dans des modalités d’alliances inattendues, presque inespérées mais réelles et fonctionnelles au plan de la durabilité du projet.
2. *L’analyse du contenu des rencontres hebdomadaires* s’est articulée rapidement sur les besoins cruciaux, devenus depuis longtemps des urgences dont personne au plan des services publics de l’État haïtien ne s’occupait : *la salubrité et la sécurité*, et a permis que le parc comme tel, un espace « pour rien », une magnificence ancienne dont l’entretien aurait pu paraître secondaire ou inutile au regard des urgences quotidiennes, trouvait cependant une place essentielle en permettant à tout un chacun de retrouver dans ce qu’il avait à faire, dans le regard qui était porté sur lui, un sentiment de dignité et d’appartenance ; un sentiment citoyen où l’appartenance identitaire commençait à faire sens.

Si les demandes criantes de pallier les urgences graves étaient enfin écoutées, le projet du parc constituait aussi le relais essentiel, le rouage fonctionnel permettant enfin de

pouvoir relancer les services publics pour qu'ils viennent à Martissant faire leur travail d'urbanisme: entre autres le ramassage des fatras et déchets, sources de problèmes multifformes, dont celui de l'hygiène et de la santé.

Parler avait permis la relance d'une fonctionnalité urbaine. Le relais entre la parole des habitants et les besoins d'implantation du parc reposait sur un mode de résonance dont on mesurait chaque jour davantage l'importance.

3. *Savoir faire durer les premiers contacts une fois établis*: la régularité des espaces de parole a été un levier fondamental dans la « relance » des communautés, isolées, à moitié brisées dans leurs rêves et matraquées dans leur vie quotidienne; le projet n'était plus un de ces multiples projets de passage dont on ne saisissait pas la portée à long terme. La régularité des espaces de parole avait introduit un rapport au temps différent prometteur d'un changement où la parole des habitants des quartiers trouvait sa place, était écoutée et pouvait signaler des besoins cruciaux, à la réalisation devenue pour ainsi dire des rêves qui ne seraient jamais réalisés. *Le passé* une fois dit et reconnu pour ce qu'il avait été permettait de se projeter vers un *futur* même si encore incertain; le *présent* était devenu une forme de tremplin de récupération du passé et le projet du parc devenait une passerelle essentielle.
4. Progressivement, la prise de conscience des habitants des quartiers sur la résolution possible de questions criantes d'urgence ravivait ou réveillait un sentiment d'appartenance citoyenne, lequel était chaque semaine renforcé par *des formations hebdomadaires aussi régulières que les espaces de parole sur la citoyenneté et les droits civiques*. Les règles de fonctionnement de ces formations étaient les mêmes que celles des espaces de parole, les formations se donnaient également au même endroit, en alternance avec les espaces de parole.
5. Entre novembre 2008 et décembre 2009, environ une centaine d'organisations de base avaient été rejointes, inégales dans leur manière de fonctionner mais toutes intéressées à continuer ce type de rencontres.

Au terme de la première année, soit en novembre 2009, au cours d'une rencontre générale des participants (environ une centaine de personnes) dans l'un des espaces du parc (habitation Leclerc), un lot de 21 DVD contenant les enregistrements des espaces de parole avec le consentement des participants a été remis à chacun des 88 représentants d'associations ou d'organisations de base, parmi les plus réguliers et assidus.

Aucun problème de violence n'avait été signalé à l'égard des divers intervenants du volet communautaire comme du volet technique, que ce soit sur le site même du parc ou sur les voies d'accès. Le défi avait été relevé et se devait impérativement de continuer.

- Il avait pu être démontré qu'un placage artificiel du projet avait été évité en profondeur et que la relance de l'appartenance citoyenne avait été retenue comme objectif majeur: cette relance impliquait maintenant les services publics et leur venue à Martissant.
- L'état de salubrité catastrophique interpellait en effet, à la fois de manière urgente et *congruente*, les quartiers et le projet du parc.
- Les habitants des quartiers étaient devenus des interlocuteurs.

5. LE MÉMORIAL DU PARC DE MARTISSANT – LE SÉISME DU 12 JANVIER 2010

La catastrophe était palpable partout dans les quartiers. Le surpeuplement, la fragilité des constructions exprimaient hautement les manques et l'absence antérieurs de normes municipales et étatiques concernant les modalités de construction et l'urbanisme.

La retraumatisation hurlait dans les ravines qui traversaient les quartiers: celle de la récurrence des malheurs, des pertes irréparables, des handicaps définitifs. La main de Dieu était invoquée pour des péchés inexistantes d'un point de vue religieux mais ultrasensibles du point de vue des normes citoyennes. Les conséquences terribles du séisme signalaient les manques structurels et étatiques de prise en compte d'une surpopulation totalement livrée à elle-même depuis des décennies.

L'absence, la vétusté ou la non-fonctionnalité des structures étatiques de référence concernant la santé, les premiers soins et les urgences éclataient partout dans la capitale: à Martissant, plus particulièrement, les manques de recours étaient aussi honteux que criants.

- L'ancienne maison d'Albert Mangonès était totalement tombée. Il allait falloir d'abord déblayer les décombres – un travail énorme – avant de penser à transformer l'espace en ce qui allait devenir une terrasse immense ouverte sur la baie de Port-au-Prince. Cette terrasse devait devenir le site du Mémorial, telle une racine qui refusait et refuserait toujours de disparaître.
- La résidence de Katherine Dunham avait été complètement fissurée. Il allait donc falloir la repenser autrement. Il fallut d'abord en déblayer les décombres avant de construire, suivant des normes antisismiques strictes, deux superbes modules abritant une bibliothèque et des salles d'activités de loisir diverses: c'était la première bibliothèque immédiatement accessible à Martissant, ouverte aux habitants. L'arrière de ces modules fut pensé comme le *jardin botanique et de plantes médicinales*, conformément à ce qui avait été programmé dans le plan directeur du projet du parc de Martissant.

En janvier 2010, les lieux de l'ancienne habitation Mangonès, devenus le bureau de la FOKAL, ouvrirent alors, sans hésitation et sans crainte, l'ensemble de l'espace aux habitants qui en quelques secondes n'avaient plus ni habitat ni lieu de vie ou de survie : ils furent nombreux à venir s'y réfugier pendant trois mois sans que jamais il y eut abus d'utilisation des structures de base mises en place pour subvenir aux premiers besoins : latrines sèches, eau potable, tentes, couvertures, premiers soins avant l'envoi à Médecins sans frontières, localisée à l'entrée de Carrefour, à Martissant 23, ONG qui travaillait jour et nuit, débordée par l'ampleur du désastre. Aucune expression de violence ou d'abus ne fut signalée, comme celles dont on entendait parler dans les campements provisoires et surpeuplés installés dans la capitale, où violences, agressions, agressions sexuelles commençaient très et trop rapidement à être dévoilées.

Quand il fut annoncé, après plusieurs semaines, aux réfugiés installés sur l'habitation Mangonès qu'ils ne pourraient plus y rester beaucoup plus longtemps, leur départ plus ou moins organisé avec leurs proches restés à l'extérieur se fit progressivement sans difficultés majeures. Ils étaient venus s'abriter, se « refaire » en sachant pertinemment qu'ils n'étaient pas chez eux et que c'était provisoire. À un accueil de type citoyen qui leur avait été fait, ils démontraient qu'ils étaient capables de répondre également d'une manière citoyenne.

Les premiers acquis de la méthodologie des espaces de parole ont donc permis de mieux faire face aux séquelles du séisme ayant ravagé les quartiers mal construits, de savoir aussi qui en avait directement pâti en s'appuyant sur la connaissance des habitants des quartiers, laquelle était devenue réelle. L'accueil provisoire mais nécessaire des réfugiés sur l'espace de l'ancienne habitation Mangonès n'avait généré ni abus ni violences de quelque sorte.

Après le séisme de 2010, les espaces de parole, interrompus par la force des choses, ont repris en mars 2010. De la salubrité à la sécurité, thèmes qui avaient été largement abordés durant l'année précédente, on est passé à un autre aspect de la sécurité : celui des normes de construction, de l'exigence des prérequis.

De la sécurité individuelle, celle qui consistait à devoir se protéger les uns des autres, on est passé à la sécurité de la communauté comme telle : de l'entassement des individus dans un espace minimal, de la construction d'un habitat sur une ravine, des voies d'accès à cet habitat, parfois acrobatiques, de ce fait dangereuses et ne permettant à aucune forme de secours réelle de pouvoir parvenir à cet habitat en cas de besoin (accouchement, accident, agression).

Les animateurs de terrain furent les premiers à être formés sur ces questions d'urbanisme afin de mieux répercuter l'information. Puis, au cours des espaces de parole, les représentants d'organisations de base reçurent aussi une information spécifique à rediffuser autour d'eux.

Accompagnés de formations plus spécifiques sur les mesures de prévention à prendre de manière impérative, à la reprise des espaces de parole se sont aussi exprimés peu à peu le désir et la volonté de signaler *de manière citoyenne* la catastrophe qui s'était produite, d'en laisser une trace citoyenne et humaine, de dédier spécifiquement un lieu aux victimes et aux disparus après ce qui s'était produit en quelques secondes. De là est née l'idée d'un Mémorial aux victimes du séisme. Rien de ce type n'existait encore en Haïti et, quand l'idée fut transmise à la direction de la FOKAL, elle fut reprise et travaillée pour aboutir à la création du premier Mémorial aux victimes en Haïti, sur l'ancienne habitation Mangonès.

Le site était à la fois unique et magnifique, ouvert sur la baie de Port-au-Prince.

Inauguré le 12 janvier 2012, il a par la suite, chaque année, donné lieu à une commémoration hautement visitée depuis Port-au-Prince (Encadré 2).

Les habitants des quartiers avaient enfin pu exprimer un désir citoyen qu'on se souvienne d'eux – de signaler qu'ils étaient à Martissant lors du séisme, que c'était à Martissant qu'ils avaient principalement perdu pour beaucoup de leurs proches, de leurs pauvres avoirs, de leur lieu d'habitat, même si plus que précaire. Que c'était à Martissant qu'ils voulaient que leurs disparus soient reconnus à part entière. Ils voulaient aussi signifier à travers ces pertes multiples la reconnaissance de Martissant comme telle et le projet du parc comme le réceptacle des souffrances endurées. Ils étaient enfin devenus, avec la création du Mémorial, partie intégrante de la mémoire d'Haïti.

C'est en 2011 également qu'au cours de certaines rencontres d'espaces de parole a commencé à poindre un intérêt majeur pour ce qui avait trait au deuil, au travail de deuil et aux modalités et rituels de deuil divers tels que pratiqués par les habitants des quartiers, selon leur région d'origine.

La mémoire s'était remise à fonctionner, une mémoire citoyenne, anticipatrice, mais qui s'articulait pour les habitants des quartiers autour de l'écoute initiale et liée au projet du parc de ce qu'avait pu être leur vie d'avant. Cette *articulation hautement souple et porteuse* avait fonctionné et permettait dès lors de continuer à avancer et à vivre.

Sans cette écoute du passé, il n'y aurait pas eu de possibilité d'entrer réellement à Martissant : on avait tenu compte des habitants sans les ostraciser mais en leur demandant leur avis ainsi que leur participation au projet du parc. À travers ce dire s'était inévitablement glissée, pour devenir majeure, une parole sur qui ils étaient, d'où ils venaient, comment et pourquoi ils avaient atterri là, à Martissant, pourquoi ils y étaient restés et pourquoi ils y restaient. Avoient été également rapportés les liens tissés avec les occupants du boisé au cours des années 1960 : famille Mangonès, Katherine Dunham ; les raisons pour lesquelles ce

Encadré 2

À la suite du séisme du 12 janvier 2010, les résidences Mangonès et K. Dunham ont été détruites et le projet du parc de Martissant a dû repenser la continuité de ses objectifs avec une utilisation différente de ses espaces.

À la demande de la communauté de Martissant, compte tenu du nombre élevé des victimes, il a été décidé en 2011 de dédier l'espace de l'habitation Mangonès à un mémorial des victimes, lequel a été inauguré le 12 janvier 2012.

Commémorer la mort, telle est la toute première fonction d'un mémorial qui s'adresse d'abord aux morts survenus en nombre – un nombre massif, excessif – aux morts dont les traces individuelles se sont perdues sous l'ampleur d'une catastrophe naturelle ou humaine.

À travers la vie qui continue, le rappel de la mort s'impose et l'oubli semble bien être l'une des voies les moins profitables à la continuité de la vie.

Sans obédience religieuse spécifique, un mémorial est avant tout symbolique et permet aux humains de signer leur appartenance à l'humanité quand bien même celle-ci aurait pu faillir.

- Mesure équilibrée de la perception de la mort et donc de la vie, telle est la première fonction d'un mémorial : une fonction d'apaisement. Bien que très sensible à l'accompagnement des morts, au respect des coutumes qui entourent la mort et le passage de la vie à la mort, on reste étonné qu'Haïti n'ait pas encore eu de mémorial. Car des victimes de tout ordre ont été et sont encore trop nombreuses.
- De même que l'oubli des morts peut prendre un temps interminable, de même la commémoration des morts exige des vivants un temps d'arrêt propre à la réflexion et à la méditation.

On n'oublie jamais en effet les circonstances qui entourent la mort ni ceux que l'on n'a jamais retrouvés. Mais quand la contrainte d'un silence imposé l'emporte sur la reconnaissance publique de ce qui s'est passé c'est alors que l'on peut observer des refoulements douloureux, des deuils non faits, voire des déviances ou des expressions de violences diverses.

- Fonction éminemment sociale, de consolidation des liens sociaux, telle est la seconde fonction d'un mémorial : car dans la visite

d'un mémorial, l'égalité de tous surgit sans ambiguïté. Les vivants prennent alors la mesure des absences définitives, du chemin qu'il reste à parcourir, des possibilités de mieux le parcourir : l'appartenance à la vie s'en trouve renforcée.

- Pourquoi Martissant ? Pourquoi avoir choisi une zone de non-droit, des quartiers encore réputés difficiles, une zone d'innombrables morts absurdes ? La vie y est tenace et l'attente d'une reconnaissance sociale sous-tend toutes les formes d'espoir. Et lorsque la vie est tenace, le respect de la mort finit par l'emporter au terme d'un travail en profondeur de l'appartenance citoyenne et de l'ancrage humain.

Les jardins sont souvent présents dans les mémoriaux d'autres pays et contribuent à l'apaisement du lieu : en ce sens, le futur parc de Martissant est incontestablement un lieu privilégié pour l'implantation du premier mémorial haïtien, un lieu qui travaille depuis 2007 à sauvegarder son opulence et sa magnificence végétales, un lieu qui œuvre au développement de l'espace et du bien publics, avec une optique de quotidienneté citoyenne, telle qu'A. Mangonès l'a préconisée toute son existence.

Les ravages destructeurs du séisme de 2012, s'ils ont détruit les bâtisses des anciennes propriétés privées d'A. Mangonès et de K. Dunham, s'ils ont causé morts, disparitions et handicaps innombrables, n'ont cependant pas entamé la dynamique du projet d'un parc public.

Implanter le premier mémorial haïtien à Martissant, dans le cadre du projet du Parc de Martissant, c'est rendre réelle une démarche au départ utopique : c'est croire, en dépit des multiples conditions de vie mortifères encore présentes, qu'en respectant et en honorant la mort, en permettant que le mémorial soit accessible non seulement aux riverains mais aux visiteurs de tout horizon, on permette à la vie, non seulement de continuer mais de le faire dans une dignité et une reconnaissance citoyenne nouvelles*.

Cécile Marotte

* Cécile Marotte, FOKAL Newsletter, 24-30 novembre 2011.

boisé n'avait, en dépit de tout, jamais été saccagé alors que traversé à longueur de temps à pied.

Leur existence reprenait du sens, à commencer par leur propre personne. En ayant trouvé la possibilité de se dire et d'être écoutés, ils pouvaient alors, délestés d'un poids écrasant, ouvrir une brèche, un passage aussi délicat soit-il vers le futur, vers un futur plus précis : celui du projet du parc.

Utopique au début des espaces de parole, la citoyenneté avait réenclenché un processus d'appartenance. Si Haïtiens ils étaient, demeureraient et demeureraient, ils étaient maintenant *citoyens haïtiens*, appartenant de fait à un État qui les avait peut-être

négligés, mais dont ils étaient membres et qu'ils pouvaient oser commencer à interpeller. Le projet du parc avait été là, tel un tremplin, un rouage essentiel pour permettre cette relance, là pour les y aider et ce fut fait, même si beaucoup reste à faire.

6. UN CROISEMENT D'INTÉRÊTS FONDATEUR D'UNE ALLIANCE DE PERSPECTIVES

La parole ne s'était pas dite n'importe comment, seulement pour se dire.

Quand le volet d'implantation communautaire avait abordé la salubrité en 2008-2009, à la demande des habitants des quartiers,

il répondait aussi au nom du projet du parc et des voies d'accès vers le parc, lesquelles, si elles étaient envahies de fatras et de déchets, ne correspondaient pas à des voies d'accès accessibles et normalisées pour des visiteurs, touristes étrangers ou haïtiens.

De même, quand on avait abordé la question, ultrasensible, de la sécurité individuelle lors des déplacements des personnes, le projet du parc se positionnait presque au même titre que les habitants des quartiers : il serait en effet impensable que des visiteurs puissent être agressés ou kidnappés lors d'une visite au parc.

Une longueur d'onde commune, un fil directeur commun, s'était dessiné peu à peu au cours des espaces de parole ; le projet du parc représentait une passerelle sur laquelle se rejoignaient des modalités d'intervention. C'était définitivement ce type de parole qui pouvait être échangé et qui l'a été parce qu'il avait su pointer une communauté essentielle d'intérêts entre les interlocuteurs : le projet du parc rejoignait le désir de mieux vivre des habitants des quartiers mitoyens, faisant émerger leur désir de dignité, de citoyenneté, leur besoin de sortir d'une survie qui ne cessait de les dévaluer : d'avoir comme tout Haïtien le souci d'être protégé et assuré d'un minimum de services publics parce que citoyen. Comme tel le projet du parc, propriété de l'État haïtien, avait également besoin de salubrité et de sécurité pour fonctionner.

Mécanisme de participation citoyenne, la méthodologie des espaces de parole a démontré pendant trois ans et demi, de manière novatrice, qu'il était possible de rejoindre des exclus et des marginaux, tout autant qu'une réponse concrète et précise à leurs demandes pouvait leur être apportée. Mais la force principale a été le croisement des intérêts tant des intervenants du projet du parc que des habitants des quartiers.

Par exemple, en abordant le thème de *la salubrité* : salubrité des voies d'accès, salubrité des habitats, il y allait impérativement de rejoindre les services publics et de parvenir à faire venir jusqu'à Martissant les bennes de ramassage des fatras et ordures ménagères dont l'entassement durable était source d'épidémies récurrentes. Les bénéfices d'une telle action, qui a pris plus d'un an de travail acharné pour y parvenir, étaient partagés et intéressaient de manière égale les habitants et le projet du parc.

Il en a été de même pour *la sécurité*, assurée en grande partie par les gardes champêtres, recrutés parmi la population, identifiables par un uniforme mais non armés, avec pour seule mission de signaler toute forme d'abus.

Le projet s'est progressivement développé par l'établissement des besoins cruciaux des habitants des quartiers. De là est né un croisement d'intérêts, alors que ce dont pouvaient bénéficier les habitants chez eux, dans leurs quartiers, correspondait également à ce que l'implantation du parc nécessitait. Le langage n'était ni partiel, ni partial, ni étranger : il pouvait être entendu de tout un chacun et tout un chacun rencontrait des obstacles, des difficultés, des fins de non-recevoir des services étatiques.

Mais le projet était aussi là pour renforcer les efforts citoyens entrepris, pour les épauler, pour les soutenir dans leur recherche de contact avec les services étatiques. Ainsi, le volet d'implantation communautaire n'a pas travaillé seul mais a été renforcé par le travail du Projet de gestion des déchets solides (PGDS), qui est parvenu, au prix d'un travail de contacts acharnés durant près d'une année, à obtenir le passage régulier, trois fois par semaine, des bennes de ramassage du Service métropolitain de collecte des résidus solides (SMCRS).

Ce résultat a été colossal pour l'avancement du projet parce qu'il signalait que le projet s'ancrait dans la réalité de la vie des quartiers mitoyens du parc. En outre, cela démontrait l'importance d'une communauté d'intérêts : la salubrité n'appartenait plus seulement à certains mais était devenue l'affaire de tous : des habitants, des promoteurs du projet, des visiteurs, des touristes.

Venant également renchérisir le travail de l'implantation communautaire, le Projet de santé communautaire (PSC) a travaillé à promouvoir la santé des habitants, les informant des mesures préventives de base à prendre, surtout avec les enfants, l'usage et l'utilité des latrines, l'usage d'une eau non souillée, des vaccinations.

Des formations ont été données sur ces deux thématiques, davantage axées sur les aspects techniques d'une meilleure résolution des problèmes, et des *noyaux de famille* ont été constitués pour diffuser les acquis des formations.

Au plan de la scolarité, la FOKAL a mis en place un projet de bourses scolaires attribuées aux enfants des écoles de Martissant, du primaire au secondaire. Des réunions régulières des parents d'élèves ont eu lieu sur le site du bureau de la FOKAL à Martissant. Les parents se sentaient directement concernés. Là aussi, on en a appris beaucoup sur certaines écoles, l'espace des salles de classe, le surnombre des élèves, l'absence de normes de sécurité minimales en cas d'accident, l'accès difficile pour certaines, le coût élevé de la scolarité.

On a aussi découvert les espoirs immenses, démesurés qui reposaient sur les épaules des enfants scolarisés : l'école, c'était la porte ouverte à un rêve, celui d'une vie meilleure, surtout plus digne et moins à risques. L'école, c'était pour les enfants la chance de sortir de la survie. Parents et enfants y étaient impliqués, c'était de leur avenir qu'il s'agissait et ils commençaient à pouvoir le concevoir différent, surtout possible.

De leur côté, les espaces de parole comme tels continuaient dans le même format, avec la même régularité : ils représentaient le ciment de l'ensemble des autres développements et avancements du projet du parc.

La thématique de la citoyenneté y a toujours été dominante en s'accordant aux événements majeurs qui survenaient dont, par exemple et en particulier, le retour en Haïti le 15 janvier 2011 de l'ex-président J. C. Duvalier. Au cours des espaces de parole, une ignorance terrible de ce qu'avait été la dictature en Haïti pendant plus de 30 ans s'est révélée chez la jeune génération née

après 1986, départ des Duvalier. Dans les écoles qu'ils avaient pu fréquenter, aucune précision ne leur avait été donnée sur les années de la dictature haïtienne d'avant 1986. C'est donc au nom de la citoyenneté que ces jeunes ont été informés de ce qu'avait été la dictature dont, pour beaucoup, leurs parents et familles avaient eu à souffrir mais gardaient un silence farouche sur cette question. Il fallait bien qu'on leur explique pourquoi la post-dictature au cours de laquelle ils étaient nés s'était parfois enlisée dans des chaos qui ne permettaient aucun fonctionnement démocratique, pourquoi la démocratie, quand on l'invoquait, ne parvenait pas à fonctionner.

À Martissant, la population pauvre était tout simplement renvoyée à elle-même : on avait peur de ses réactions, devenues très et trop violentes ; on avait peur de son existence même ; quand on tentait de la contrôler, c'était sur des modes violents : morts, meurtres n'en finissaient pas de renforcer son isolement.

7. CONTINUITÉ ET UTOPIE OU UTOPIE DE LA CONTINUITÉ ?

Il n'y eut cependant ni magie ni miracle. Si les espaces de parole avaient pu introduire des modalités de rupture dans un enlèvement social stigmatisé à l'extrême, si les mécanismes de rupture qu'ils représentaient s'étaient révélés fonctionnels, ils ne pouvaient empêcher d'un seul coup les ratages ni venir à bout des monstrueux problèmes de structures. Le projet comme tel avait ouvert une brèche dans la possibilité d'œuvrer autrement que par des ripostes violentes de part et d'autre. La parole avait été retrouvée et la seule possibilité qui lui avait été refusée, dans le cadre du projet du parc, était de s'exprimer de manière violente.

Mais les espaces de parole n'étaient pas non plus devenus maîtres, dans un laps de temps si court, d'une population de plus de 300 000 habitants, qui s'éveillait à des modalités de fonctionnement citoyen. Toutes les exactions n'avaient pas disparu d'un seul coup, comme par magie, il s'en faut. C'était impossible, bien qu'une nette diminution des actes de violence ait pu être enregistrée et qu'il ait été possible aux intervenants du projet de circuler à pied dans l'ensemble des quartiers, y compris ceux qui étaient dotés d'une réputation dangereuse ; les visites étaient annoncées et il ne se produisit jamais d'actes de violence de quelque nature que ce soit.

Discontinué en avril 2012 de manière inattendue, arbitraire et trop précoce parce qu'ils auraient dû continuer à accompagner,

à sous-tendre les avancements du projet du parc, les espaces de parole avaient permis de mettre en place des outils relevant d'une prise de conscience citoyenne. L'essentiel de la méthodologie avait été démontré, à savoir qu'œuvrer pour la citoyenneté implique nécessairement, dans des contextes difficiles, la participation même des acteurs qui n'avaient jamais pu l'être pour des raisons diverses : marginalisés, ostracisés, oubliés, tous refusés dans cette appartenance citoyenne, ciment de leur identité. Cette participation, pour utopique qu'elle avait pu sembler, avait été possible. Mais elle aurait mérité d'être non seulement maintenue, mais renforcée en continu, car dans un contexte social aussi difficile que celui d'Haïti, toute implantation nouvelle d'idées ou de fonctionnement social, si l'on veut qu'elle dure et se perpétue, prend du temps, compte tenu de la quotidienneté des obstacles connus et inattendus, qu'il est impossible d'éviter.

Cette méthodologie avait aussi et surtout signé l'originalité du projet du parc de Martissant, qui d'une idée utopique avait cheminé vers la réalisation de cette utopie. Maintenir sa continuité aurait pu permettre aux habitants des quartiers, à leurs associations et organisations, de la perpétuer à leur tour, sans le moindre coût financier, et de consolider la relance de l'appartenance citoyenne retrouvée. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Boris CYRULNIK (2002). Un merveilleux malheur, Paris, Éd. Odile Jacob.
- Robert DESJARLAIS, Leon EISENBERG, Byron GOOD, Arthur KLEINMAN (1995). World mental Health : Problems and priorities in low-Income Countries, New-York, Oxford University Press.
- Jonathan MANN, Sofia GRUSKIN, Michael A. GRODIN, Georges J. ANNAS (1999). Health and human rights, New York and London, Routledge.
- Cécile MAROTTE, (2008). Moi, les autres : nous ? La souffrance sociale et son rapport au temps. In collectif : Vivre à la marge – Réflexions autour de la souffrance sociale, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Cécile MAROTTE, Hervé RAKOTO RAZAFIMBAHINY (1998). Mémoire oubliée – Haïti 1991-1995, Montréal, Éditions Regain et Cidihca pensée sauvage.
- Federico NEIBURG, Natacha NICAISE (2010). Déchets, stigmatisation, commerces, politiques, Port-au-Prince, Haïti. NUCEC, Viva Rio, Rio de Janeiro, Brésil.
- Michèle ORIOL (2009). Le quartier de Martissant dans la commune de Port-au-Prince. Essai de diagnostic urbain, Port-au-Prince, FOKAL. Union Européenne.
- PLATON (-408 AV. JC). « L'allégorie de la caverne », in République, Livre VII – trad. B. Piettre, Éd. Nathan, 1995 (coll. Les intégrales de philo).
- Paul WATZLAWICK (1980). Le langage du changement. Éléments de communication thérapeutique, Paris, Seuil.

Cécile Marotte, Ph. D., possède une formation en philosophie, psychologie clinique et ethnopsychiatrie (DEA, Ph. D., Harvard Program Refugee Trauma). Spécialiste reconnue en assistance aux victimes de violence organisée, elle a une pratique clinique de longue haleine en Haïti et dans divers projets internationaux. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont le dernier, *Le Parc de Martissant, cheminement d'une utopie*, a été publié en France en 2016.